



TIKEHAU INVESTMENT MANAGEMENT - RAPPORT D'ACTIVITÉ DE VOTE

31/12/22

Avant-propos sur nos Engagements de Gestion et Politique de Vote

POLITIQUE DE VOTE DE TIKEHAU IM

En tant que filiale de Tikehau Capital, Tikehau Investment Management (“Tikehau IM”) met en œuvre le processus d’engagement du Groupe avec les sociétés en portefeuille. Dès la décision d’investissement et tout au long de la période de détention, Tikehau Capital promeut l’adoption de pratiques visant à aligner les performances financières sur l’impact sociétal et environnemental. Les équipes d’investissements de Tikehau Capital and son équipe ESG team engagent le dialogue avec les sociétés en portefeuille en vue de créer de la valeur durable.

Politique de Vote

Le Groupe est convaincu qu’un actionariat actif stimule la communication et contribue à la création de valeur. Dans ce cadre, le Groupe s’est engagé à voter aux assemblées générales des entreprises détenues dans les fonds qu’il gère. (fonds de fonds exclus).

Concernant les investissements dans des entreprises cotées (fonds actions de l’activité de *Capital Market Strategies* et investissements au travers de son bilan), les analystes et les gérants de fonds de Tikehau IM analysent les résolutions d’assemblée. Ils peuvent avoir recours à des *proxy advisors* pour évaluer les résolutions problématiques.

Les résolutions mises à l’ordre du jour par les actionnaires externes (y compris des résolutions sur des sujet liés à l’ESG) sont analysées au cas par cas et approuvées si elles contribuent à améliorer les pratiques de l’entreprises ou si elles peuvent accroître la valeur pour les actionnaires.

Les analystes *buy side* et les gérants de fonds de Tikehau Capital analysent les résolutions. Ils peuvent avoir recours aux recherches de *proxy advisors* pour évaluer les résolutions problématiques. Toutefois, l’équipe se réserve le droit de ne pas suivre les recommandations des *proxy advisors*. ISS était utilisé comme plateforme de vote en 2022.

La Politique de Vote de Tikehau IM est disponible sur son site: <https://www.tikehaucapital.com/fr/investor-client/legal>

Portée de ce rapport

Conformément à l’article L.533-22 du Code monétaire et financier, Tikehau Investment Management met à disposition le rapport suivant sur sa mise en oeuvre des droits de vote pour les investisseurs des fonds d’actions et flexibles suivants: Tikehau Equity Selection (OPCVM français) and Tikehau International Cross Assets (OPCVM luxembourgeois, compartiment of Tikehau Fund SICAV)¹.

¹ Tikehau Equity Selection and Tikehau International Cross Assets formerly Tikehau Global Value and Tikehau Income Cross Assets, respectively.

Activité de Vote Année Fiscale 2022 (1/2)

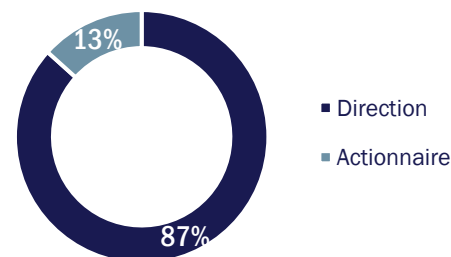
Dans ce rapport, nous présentons un résumé de nos activités de vote pour l'année fiscale 2022, allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022. En 2022, le périmètre de vote est constitué de 25 titres détenus par les 2 fonds, Tikehau Equity Selection ("TES") and Tikehau International Cross Assets ("InCA"). Dans ce périmètre, 26 Assemblées Générales Annuelles (AGA) ont été tenues en 2022 et 3 assemblées spéciales.

Nous rendons comptes de nos votes exprimés en termes de nombre de résolution (et non en termes de nombres d'entreprises).

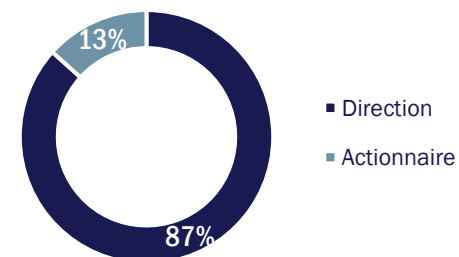
Pour les deux fonds, nous avons voté sur 100% des propositions soumises au vote (435 points votes pour chaque fonds). La plupart des propositions soumises émanaient de la direction (87%).

REPARTITION DES VOTES PAR TYPE DE DEMANDEUR

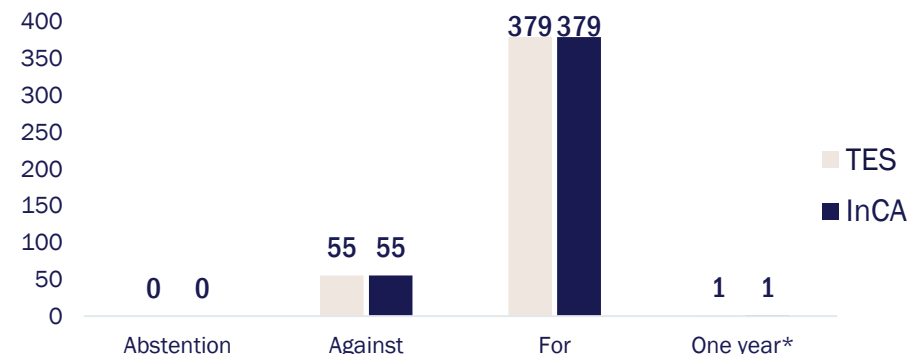
TES



INCA

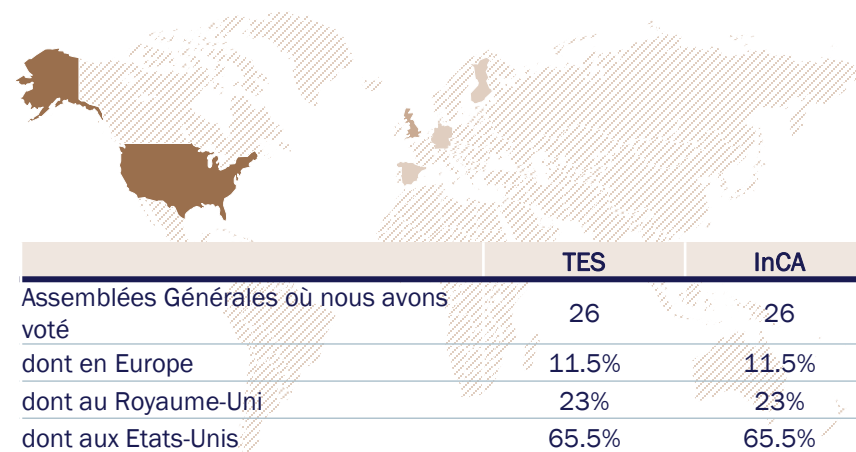


NOMBRE DE PROPOSITIONS VOTÉES



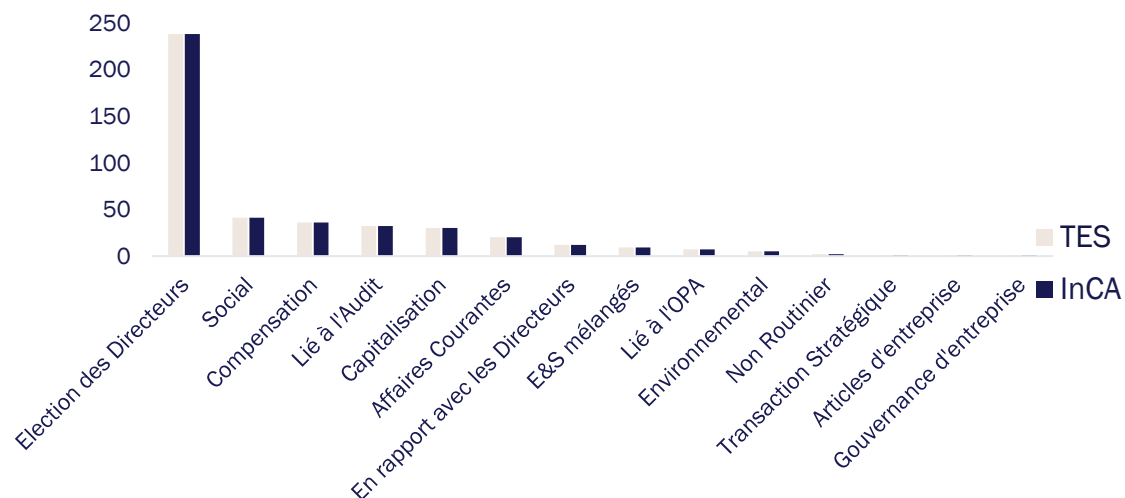
* Vote exprimé sur une résolution sur la Rémunération (Say on Pay) qui ne peut être catégorisée comme pour ou contre

REUNIONS VOTÉES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



Activité de Vote Année Fiscale 2022 (2/2)

NOMBRE DE PROPOSITIONS VOTÉES



Les entreprises sollicitent presque systématiquement les actionnaires lors des assemblées générales sur quatre thèmes

- **Equilibre des pouvoirs.** Les résolutions concernant la nomination des administrateurs au conseil d'administration représentent les points les plus nombreux à voter pour 2022, de même que le fonctionnement du conseil d'administration, la nomination des cadres ou des représentant des employés.
- **Répartition de la valeur.** Résolutions sur la répartition de la valeur entre les différentes parties prenantes de l'entreprise : approbation des dividendes, vote sur la rémunération des dirigeants, plan d'épargne salariale, rémunération des administrateurs.

DÉTAILS DU VOTE CONTRE LA DIRECTION

	TES	InCA
Social	5	5
Compensation	4	4
Election des Directeurs	4	4
En rapport avec les Directeurs	1	1
Gouvernance d'entreprise	1	1
Votes contre la Direction	15	15

- **Transparence de l'information.** Résolutions portant principalement sur l'approbation des comptes ou la nomination des auditeurs.
- **Structure financière.** Résolutions portant principalement sur des augmentations ou des réductions de capital et des émissions de titres de créance.

Plus de 95% des votes que nous avons exprimés étaient en accord avec la direction pour les deux fonds. Nous avons voté contre la direction sur 15 résolutions mentionnées ci-dessus, principalement sur la résolution sociale, la répartition de la valeur et l'équilibre des pouvoirs.

Au cours de la période de référence, nous avons identifié quelques cas (notamment liés aux rémunérations) qui ont donné lieu à des discussions et nous avons décidé d'améliorer notre cadre afin de mieux documenter nos décisions et de renforcer le processus décisionnel.

Disclaimer

Ce rapport a été préparé par Tikehau Investment Management et ses affiliés (« Tikehau Capital ») dans un but purement informatif. Il ne saurait créer de quelconques obligations à charge de Tikehau Capital.

Ce rapport sur la mise en œuvre de la politique de vote est publié sur le site internet de Tikehau Capital. La société de gestion met également à disposition de tout investisseur, sur demande, le détail des votes exprimés.

Les informations contenues dans le présent rapport ne constituent pas une offre de souscription ou une sollicitation d'acquiescer des titres, options, parts de fonds ou tout autres produits ou services, ou une recommandation de réaliser un investissement ou une transaction. Il ne tient aucun compte des objectifs d'investissement ou des besoins financiers du destinataire. Aucune action ne doit être entreprise ou omise sur la base de ce rapport.

Le présent rapport ne constitue pas un conseil sur des questions juridiques, fiscales ou d'investissement. Les destinataires doivent donc se fier à leur propre examen de ces questions ou demander conseil. Avant d'effectuer tout investissement (nouveau ou continu), veuillez consulter un conseiller professionnel et/ou un conseiller en investissement.

La responsabilité de Tikehau Capital ne saurait être engagée par une décision prise sur la base de ce rapport.

Les déclarations dans ce rapport sont émises à compter de la date de ce rapport, sauf indication contraire, et la transmission du rapport n'implique pas que les informations qui y sont contenues sont exactes à compter de toute date ultérieure. Toutefois les informations réunies dans ce rapport proviennent de sources dont Tikehau Capital a fait ses meilleurs efforts pour s'assurer de la fiabilité en tous ses aspects à compter de la date de ce rapport.

Certaines informations de nature économique ou de marché contenues dans ce rapport proviennent de sources publiées par des tiers. Alors que ces sources sont considérées comme fiables, ni Tikehau Capital, ni les membres de l'équipe de gestion ne peuvent être tenus responsables quant à l'exactitude de ces informations.

Toute déclaration contenue dans ce rapport et faite dans le cadre d'une opinion et/ou d'une croyance, ainsi que toute prévision, ou déclaration relative aux attentes, concernant des futurs événements ou de la performance potentielle d'un fonds, représente seulement la propre évaluation de Tikehau Capital, et son interprétation des informations disponibles à compter de la date du présent rapport. En raison de ces divers risques et incertitudes, les résultats réels peuvent différer considérablement de ceux reflétés dans ce rapport.

Il est également précisé que ce rapport n'a fait l'objet d'aucune vérification ou approbation d'une autorité de tutelle.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Tikehau Investment Management

